AVIS DE VACANCE DE POSTES : PROGRAMME DE BOURSES DE L'AUDA-NEPAD

Energize Africa - Boursiers en santé publique :

L'Union africaine (UA), créée en tant qu'organisation continentale panafricaine, est chargée de promouvoir l'intégration rapide et le développement durable de l'Afrique, en favorisant l'unité, la solidarité, la cohésion et la coopération entre les peuples et les États africains, ainsi que le développement de nouveaux partenariats à l'échelle mondiale. Son siège est situé à Addis-Abeba, capitale de l'Éthiopie.

Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) est un programme de l'Union africaine adopté en 2001 à Lusaka, en Zambie. Il vise principalement à réduire la pauvreté et à promouvoir la croissance économique ainsi que le développement durable en Afrique. À la suite de l'intégration du NEPAD dans les structures et les processus de l'Union africaine, l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (NPCA) a été créée par décision de la 14e session ordinaire de la Conférence de l'Union africaine, en février 2010, en remplacement du Secrétariat du NEPAD, en qualité d'organe technique de l'Union africaine.

L'Agence du NEPAD a ensuite été transformée en Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD). Cette transformation s'inscrit dans le cadre des réformes de l'Union africaine visant à rationaliser et à améliorer l'efficacité de la mise en œuvre des décisions, politiques et programmes de l'UA au sein de ses différents organes et institutions. Cette réforme a notamment conduit à la transformation de l'Agence du NEPAD en Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD), une décision adoptée lors de la 31e session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, tenue en juillet 2018 à Nouakchott, en Mauritanie.

L'AUDA-NEPAD est une agence continentale dirigée et portée par les Africains, chargée de promouvoir la mise en œuvre de l'Agenda 2063. Sa création traduit la volonté des États membres de disposer d'un instrument continental capable d'accompagner les pays et les organisations régionales dans la réalisation de leurs priorités de développement, à travers la mise en œuvre de l'Agenda 2063.

1. Coordonner et exécuter les projets régionaux et continentaux prioritaires afin de promouvoir l'intégration régionale et d'accélérer la réalisation de l'Agenda 2063 ;
2. Renforcer les capacités des États membres de l'Union africaine et des organisations régionales ;
3. Développer et fournir un appui-conseil fondé sur les connaissances et les données probantes ;
4. Assurer l'ensemble des activités liées à la mobilisation des ressources ;
5. Servir d'interface technique continentale avec les parties prenantes africaines du développement et les partenaires au développement.

L'initiative phare Energize Africa constitue le cadre stratégique de l'AUDA-NEPAD destiné à libérer le potentiel de la jeunesse africaine et à mobiliser ses compétences, sa capacité d'innovation et son leadership au service de la transformation socio-économique du continent, conformément au deuxième Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063. À travers le Programme A2DSRH et l'initiative Energize Africa, l'AUDA-NEPAD mobilise de jeunes talents africains afin de répondre aux déficits de compétences au sein des Communautés économiques régionales (CER), de renforcer les capacités institutionnelles et opérationnelles

de mise en œuvre, et d'accélérer la réalisation de l'Agenda 2063, tout en contribuant à la valorisation du dividende démographique africain.
Dans la poursuite de cet objectif, l'AUDA-NEPAD a établi des accords de coopération avec les Communautés économiques régionales (CER) en vue du déploiement des boursiers Energize Africa. Ces accords visent à renforcer les capacités de mise en œuvre des CER, à accélérer l'exécution des interventions prioritaires relatives à la santé, aux femmes et à la jeunesse, et à répondre aux déficits techniques et en ressources humaines identifiés. Grâce au déploiement de jeunes professionnels africains disposant des qualifications requises, l'AUDA-NEPAD mettra en œuvre la deuxième cohorte des boursiers Energize Africa, avec un accent particulier sur l'appui aux interventions de l'AUDA-NEPAD et des CER dans les domaines de la santé, de l'autonomisation des femmes et du développement de la jeunesse.

En vertu de l'Accord de siège conclu entre le Gouvernement de la République d'Afrique du Sud et l'Union africaine, autorisant l'AUDA-NEPAD à exercer provisoirement ses fonctions en dehors du siège de l'Union africaine, certains des postes publiés ci-dessous seront néanmoins basés aux sièges des différentes Communautés économiques régionales. À cet effet, l'AUDA-NEPAD invite les ressortissants des États membres de l'Union africaine résidant dans les régions concernées à soumettre leur candidature aux postes suivants :

A. A. Poste

Intitulé du poste : Boursiers Energize Africa en santé publique

- Centurion, Afrique du Sud : AUDA-NEPAD
- Lusaka, Zambie : Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA)
- Tripoli, Libye : Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD)Community of Sahel–Saharan States (CEN–SAD)
- Arusha, Tanzanie : Communauté d'Afrique de l'Est (CAE)East African Community (EAC)
- Libreville, Gabon : Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC)Economic Community of Central African States (ECCAS)
- Abuja, Nigéria : Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)Economic Community of West African States (ECOWAS)
- Djibouti, Djibouti : Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD)Intergovernmental Authority on Development (IGAD)
- Gaborone, Botswana : Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)Southern African Development Community (SADC)

Niveau du poste: Bourse professionnelle
Lieu affectation : Divers
Supérieurs hiérarchiques : Selon le lieu d'affectation

Principales responsabilités : Le titulaire du poste sera notamment chargé de :

1. Appuyer la planification, la coordination, la mise en œuvre et le suivi des programmes régionaux relatifs à la santé publique, aux femmes et à la jeunesse, conformément aux politiques, stratégies et plans de travail approuvés de la Communauté économique régionale d'accueil, ainsi qu'aux priorités de l'AUDA-NEPAD et aux cadres de référence de l'Union africaine.
2. Contribuer à l'intégration des priorités relatives au dividende démographique, à l'égalité entre les femmes et les hommes, à l'autonomisation des jeunes et à la santé publique dans les politiques, stratégies et programmes régionaux.
3. Réaliser des travaux de recherche, des revues de politiques et des évaluations afin d'identifier les nouvelles priorités régionales en matière de santé, les difficultés liées à la

mise en œuvre, les déficits de capacités et les possibilités d'amélioration des programmes.

4. Soutenir la collaboration entre les Communautés économiques régionales, l'AUDA-NEPAD, les États membres, les partenaires au développement et les autres parties prenantes, à travers des consultations, des réunions techniques et des dialogues sur les politiques publiques.
5. Appuyer le suivi de la performance des programmes, la collecte et l'analyse des données, l'élaboration des rapports d'avancement ainsi que le suivi des étapes clés de mise en œuvre et des actions convenues. Cette responsabilité comprend également l'actualisation des plateformes régionales d'information sanitaire et l'examen de la qualité et de l'exhaustivité des données.
6. Identifier les possibilités de partenariats stratégiques et de financement, et contribuer à l'élaboration de notes conceptuelles, de propositions de projets et d'initiatives de mobilisation des ressources en soutien aux priorités régionales convenues.
7. Documenter et diffuser les réalisations des programmes, les bonnes pratiques, les enseignements tirés et les approches innovantes afin de renforcer le partage des connaissances et l'apprentissage institutionnel à l'échelle régionale, notamment au moyen de notes de politique publique, de webinaires et d'autres supports de communication.
8. Promouvoir l'utilisation des outils numériques, des plateformes de données et des solutions innovantes afin d'améliorer la coordination, le suivi, le reporting et le partage des connaissances relatifs aux programmes. Le titulaire du poste contribuera également à l'analyse des possibilités de coopération régionale dans le domaine de la santé numérique.
9. Préparer des documents techniques, des notes d'information et des comptes rendus de réunions, assurer la tenue des dossiers des programmes et veiller au respect des plans de travail approuvés, des politiques institutionnelles et des procédures administratives.
10. Exécuter toute autre tâche pertinente qui pourrait lui être confiée par le superviseur désigné au sein de la Communauté économique régionale et par l'AUDA-NEPAD, en soutien aux objectifs régionaux relatifs à la santé publique, aux femmes et au développement de la jeunesse.
11. Appuyer les échanges avec les points focaux chargés de la santé dans les États membres et les structures techniques compétentes, notamment par la consolidation des contributions nationales, la préparation des documents destinés aux réunions techniques et le suivi des décisions, recommandations et actions convenues.

B. B. Compétences et aptitudes requises

I. Bonne connaissance du fonctionnement et des structures de l'Union africaine et de ses institutions, notamment du rôle des Communautés économiques régionales dans l'intégration régionale et la coopération en matière de santé publique.
II. Bonne connaissance des cadres de politiques de l'Union africaine dans les domaines de la santé, du genre et de la jeunesse, ainsi que de leur application aux programmes régionaux.
III. Connaissance des principes et approches de santé publique, ainsi que des défis sanitaires transfrontaliers et du rôle de l'intégration régionale dans le domaine de la santé.
IV. Capacité à conduire des recherches, à examiner des politiques et à synthétiser des données probantes dans des documents techniques, des notes de politique publique et des recommandations claires.
V. Capacité à collecter, organiser, analyser et interpréter des données relatives à la santé publique et aux programmes, afin d'appuyer la planification, le suivi et l'établissement des rapports.
VI. Forte capacité à accomplir les tâches dans les délais impartis, à hiérarchiser des exigences concurrentes, à travailler de manière autonome sous supervision et à contribuer efficacement au travail d'équipe.

VII. Expérience avérée dans l'établissement et le maintien de relations de collaboration avec les parties prenantes ainsi que dans le développement de réseaux entre les Communautés économiques régionales, les États membres, les bénéficiaires de subventions et les partenaires financiers.
VIII. Expérience professionnelle au sein d'institutions multilatérales, d'organisations de développement ou d'organismes similaires, aux niveaux national, régional et/ou international.
IX. Capacité à appuyer les consultations, les réunions techniques et les activités de partage des connaissances, ainsi qu'à assurer le suivi des actions convenues.
X. Excellentes compétences en matière de planification, de mise en œuvre, de suivi, d'évaluation et de reporting.
XI. Solides compétences en communication orale et écrite, ainsi qu'une bonne capacité à travailler en collaboration.
XII. Maîtrise d'une des langues officielles de l'Union africaine (français, anglais, portugais ou arabe), la maîtrise d'une autre langue constituant un avantage.
XIII. Capacité à travailler dans un environnement multiculturel et multilingue.
XIV. Excellentes aptitudes en matière de présentation, de rédaction de rapports et de communication.
XV. Bonne maîtrise de la suite Microsoft Office. La connaissance d'autres outils numériques constitue un avantage.

C. **C. Formation et expérience professionnelle :**

Être titulaire d'un diplôme de Master en santé publique, économie de la santé, politiques de santé, développement, politiques publiques ou dans un domaine connexe, et justifier d'au moins une (1) année d'expérience professionnelle pertinente dans les domaines de la santé publique, des politiques de santé, de la recherche en santé, de la coordination de programmes, du suivi et de l'évaluation, aux niveaux national, régional et/ou international.

Ou

Être titulaire d'une Licence en santé publique, médecine, économie de la santé, sciences de la santé, développement, politiques publiques ou dans un domaine connexe, et justifier d'au moins deux (2) années d'expérience professionnelle pertinente dans les domaines de la santé publique, des politiques de santé, de la recherche, de la coordination de programmes, du suivi et de l'évaluation ou dans un domaine connexe, aux niveaux national, régional et/ou international.

Pour les candidats titulaires de diplômes en développement, en politiques publiques ou dans d'autres disciplines générales, une expérience avérée dans les programmes ou les travaux de recherche liés à la santé est exigée.

D. **D. Exigences linguistiques:** La maîtrise de l'une des langues de travail suivantes de l'Union africaine est obligatoire: anglais, français, portugais ou arabe. La connaissance d'une ou de plusieurs autres langues de travail de l'Union africaine constitue un avantage supplémentaire**.**

E. **E. Durée du contrat:** La durée de l'engagement est de douze (12) mois, dont le premier mois sera consacré à l'accueil, à l'intégration et à l'orientation du titulaire du poste.

F. **F. Egalité des chances et intégration de la dimension de genre:** L'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD) est un employeur garantissant l'égalité des chances. Les candidatures des femmes remplissant les conditions requises sont vivement encouragées.

G. **G. Rémunération** : La rémunération annuelle brute globale, toutes indemnités comprises, est fixée à 27 200 dollars américains (27 200 USD). Ce montant couvre

notamment l'assurance maladie, les frais de voyage aérien, les frais d'accueil et d'intégration, d'installation et de fin de mission.

H. **H. Modalités de soumission des candidatures:** Les dossiers de candidature doivent être présentés en utilisant la police « Arial », taille 11,5. Pour postuler, veuillez soumettre les pièces suivantes :

a. Une lettre de motivation précisant les raisons pour lesquelles le candidat souhaite travailler au sein de l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD).

b. Un curriculum vitae (CV) détaillé et actualisé, ne dépassant pas cinq (5) pages, et indiquant la nationalité, l'âge et le sexe du candidat.
c. Les coordonnées de trois (3) personnes de référence ayant une bonne connaissance du parcours professionnel du candidat. Leurs coordonnées complètes doivent être fournies, notamment leurs numéros de téléphone, numéros de fax et adresses électroniques.
d. Des copies certifiées conformes des diplômes et attestations de formation.
e. Indication de la Communauté économique régionale (CER) : les candidats doivent clairement préciser la Communauté économique régionale pour laquelle ils présentent leur candidature dans l'objet ou la référence de leur dossier.
f. Conditions d'éligibilité et restrictions relatives aux candidatures : les candidats ne peuvent postuler qu'auprès de la Communauté économique régionale dans laquelle ils résident actuellement. Les candidatures soumises auprès de Communautés économiques régionales situées en dehors de leur région actuelle de résidence ne seront pas prises en considération.
g. Condition d'âge : les candidats doivent être âgés de trente-cinq (35) ans au maximum à la date de soumission de leur candidature.
h. Toutes les candidatures doivent être envoyées à l'adresse électronique energizeafricahealth@cdjscedeao.org au plus tard le 23 novembre 2026.
Veuillez noter que seuls les candidats présélectionnés seront contactés.